



Les SUBS recrutent un ou une Gestionnaire de paie CDD 12 mois à 75%

Les SUBS soutiennent la création contemporaine en accueillant une cinquantaine d'équipes artistiques de toutes disciplines en résidence chaque saison. Théâtre, danse, musique, cirque, arts visuels et numériques... toute la diversité de la scène contemporaine a sa place aux SUBS, surtout les aventures esthétiques qui bousculent nos habitudes de spectateurs. Exit les frontières entre arts visuels et spectacle vivant, scène et salle, intérieur et extérieur, savant et populaire, ici et ailleurs. Ouvertes sur la ville et sur le monde, les SUBS accueillent en résidence à la fois de jeunes talents régionaux et des artistes internationaux.

Installées sur un site patrimonial d'exception partagé avec l'Ecole nationale des beaux-arts de Lyon, les SUBS exploitent deux salles de spectacles, trois plateaux de répétition, une verrière, une esplanade extérieure. Elles disposent de 19 chambres et studios pour l'hébergement des artistes.

L'activité des SUBS est en plein essor : déploiement de la terrasse (alliant bar-restauration et projets culturels en extérieur), déploiement de la production déléguée, création chaque année de projets scénographiques de grande ampleur...

Description du poste

Le/la gestionnaire de paies évoluera au sein du pôle ressources, une équipe de 6 permanents. Sous la responsabilité de l'administratrice, et en étroite collaboration avec l'administrateur adjoint et la cheffe comptable et de façon générale avec tous les pôles, il/elle aura pour mission principale d'assurer la gestion de la paie et des déclarations sociales des différentes activités des SUBS.

Missions

Établissement des bulletins de paie, depuis la récolte des informations auprès des services jusqu'à la DSN : salariés permanents (23 personnes), salariés artistes et techniciens intermittents du spectacle, agents d'accueil (CDI et CDD), serveurs, intervenants en pratique amateur, stagiaires, services civiques, apprentis.

Établissement de certains contrats de travail, AEM salariés intermittents, attestation pôle emploi CDD régime général, solde de tout compte.

Déclarations sociales.

Traitement des éléments de paie de fin d'année : taxe sur les salaires, DOETH.

Gestion administrative du personnel : chèques déjeuner, titres transport, taux prélèvement à source, arrêts maladie, accidents du travail, visites médicales, ...

Transmission des livres de paie à la comptabilité.

Profil

Expérience professionnelle probante dans la gestion de paie.
Excellente connaissance de la législation du travail ; la connaissance de la législation propre aux salaires intermittents est un plus.
Connaissance d'un logiciel de paie exigée.
Grande rigueur, goût du travail en équipe, bon relationnel.
Bonne maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel) etc.

A votre arrivée dans l'équipe, vous bénéficierez d'un accompagnement spécifique avec la gestionnaire de paie actuelle, afin de réussir votre intégration dans le poste et dans l'équipe. Une adaptation sera organisée en cas non-connaissance des spécificités de l'activité de spectacle vivant, des intermittents du spectacle.

Poste basé à Lyon 1^{er}

Contrat : CDD annualisé 12 mois à 75% avec évolution possible en CDI - Rémunération selon la CCNEAC groupe 5 et expérience

Prise de poste souhaitée le 1^{er} mars 2025

Passation souhaitée du 17 au 28 février 2025

Date limite de candidature : 31 décembre 2024

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation par email à : magali.lapierre@les-subis.com

A compétences égales, une attention particulière sera apportée aux personnes en situation de handicap.